

CCAS DE BOISSEUIL

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CCAS DE BOISSEUIL (Haute-Vienne)

Nombre de membres
En exercice : 9
Présents : 8
Votants : 8

L'an deux mil vingt-cinq, le 11 avril le conseil d'administration, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la Présidence de M. Philippe JANICOT

Date de convocation du Conseil d'Administration : 28 mars 2025

PRESENTS : Annick BOURGEOIS, Eliane BRAILLON, Martine ASTIER, Serge RENAT, Marie-Christine DESCHAMPS, Dominique PEYROT, Sylvie ROMECE, Philippe JANICOT.

EXCUSÉS : Joël LARROQUE

Secrétaire de séance : Annick BOURGEOIS

2. Adoption du budget annexe 2025 du CCAS.

Une présentation du budget est réalisée, ce dernier est équilibré en dépenses et en recettes comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de Fonctionnement	2 000 €	2 000 €
Section d'Investissement	0 €	0 €
TOTAL	2 000 €	2 000 €

Le CCAS, après en avoir délibéré décide :

- d'adopter le budget 2025 pour le CCAS tel que présenté,
- de donner au Maire toutes autorisations nécessaires aux fins envisagées.

VOTE 8	POUR 8	CONTRE 0	ABSTENTION 0
---------------	---------------	-----------------	---------------------

Fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Le Président,
Philippe JANICOT

